

PROGRAMME POUR CHERCHEUSES ET CHERCHEURS INVITÉS - EUROPE APPEL À PROPOSITIONS

DIRECTIVES

(also available in English)

OBJECTIFS

Géré par le [Bureau de la recherche internationale et de l'apprentissage expérientiel](#) (RIEX), le Programme pour Chercheuses et Chercheurs invités (PCI) finance la venue de chercheuses et chercheurs internationaux souhaitant effectuer un séjour de deux semaines à l'Université d'Ottawa. Il vise à :

- favoriser la création de partenariats et de projets de recherche collaboratifs entre des chercheuses et chercheurs de l'Université d'Ottawa et de l'étranger;
- enrichir l'expérience de recherche des étudiantes et étudiants en leur donnant l'occasion de côtoyer des chercheuses et chercheurs de haut calibre; et
- accroître la visibilité de l'Université d'Ottawa au sein de la communauté internationale de la recherche.

ADMISSIBILITÉ

L'appel à proposition 2024 a été spécialement conçu pour appuyer des collaborations avec des établissements de recherche européens, avec une attention toute particulière pour les pays d'Europe centrale et de l'est, zone prioritaire pour le Cabinet du vice-recteur, recherche et innovation (CVRRI);

Pour être admissible au PCI, la personne demandeuse doit répondre à deux conditions :

- occuper un poste à temps plein permanent ou menant à la permanence à l'Université d'Ottawa, ou un poste à temps plein auprès d'un institut de recherche affilié à l'Université d'Ottawa;
- inviter une chercheuse ou un chercheur provenant de l'un des pays suivants :

Europe de l'ouest : Allemagne, Belgique, Espagne, Irlande, Italie, Royaume-Uni, Suisse

Europe centrale et de l'est : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie

Une seule demande par membre du corps professoral sera acceptée. Les personnes qui ont déjà reçu du financement des programmes du RIEX doivent expliquer en quoi la collaboration proposée diffère des projets de recherche financés antérieurement.

FINANCEMENT

Pour cet appel les visites doivent être d'une durée obligatoire de deux semaines (10 jours ouvrables). Le budget maximal est de 5000 \$. Le financement couvre les dépenses suivantes : billet d'avion aller-retour en classe économique, transport local, hébergement et allocation de subsistance pour la durée du séjour à Ottawa.

ATTENTION : Le salaire de la chercheuse ou du chercheur invité est payé par son établissement d'attache. Le versement d'honoraires n'est permis en aucune circonstance. Le financement ne peut non plus servir à acheter des logiciels ou de l'équipement, ni à couvrir les frais de déplacement à des conférences à l'extérieur d'Ottawa, ni à organiser des événements. Les frais exigés pour entrer au Canada ne sont pas des dépenses admissibles (p. ex. permis de travail, visas).

L'utilisation des fonds est assujettie aux règles régissant l'admissibilité des frais de déplacement, établies dans le [Règlement 21](#) de l'Université d'Ottawa.

DÉROULEMENT DE LA VISITE ET EXIGENCES

Le séjour doit avoir lieu avant septembre 2025, préférablement au trimestre d'hiver ou d'automne afin que les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs en tirent le meilleur parti et que le plus grand nombre possible de chercheuses et chercheurs de uOttawa soient disponibles. Le séjour ne peut pas être divisé en deux visites.

En plus de poursuivre des activités de recherche, les chercheuses et chercheurs invités doivent donner au moins un séminaire ou une conférence publique, organisé par la personne demandeuse. La contribution financière du CVRRI et de RIEX doit être reconnue lors d'événements publics ou de la publication de résultats de recherche.

Il est attendu que la chercheuse ou le chercheur invité joue un rôle intellectuel d'envergure au sein de la communauté de recherche, qui permettra de bonifier l'enseignement ou de défricher de nouveaux champs d'études. La personne demandeuse et la chercheuse ou le chercheur sont vivement encouragés à travailler ensemble à des publications et à des demandes de financement pour développer leur partenariat.

La personne demandeuse est tenue de fournir à la personne invitée un bureau équipé d'un ordinateur et d'une connexion Internet, des fournitures ainsi qu'un accès à la bibliothèque principale. Elle est également responsable de lui envoyer la lettre d'invitation et de la diriger vers [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#) en ce qui a trait aux exigences relatives aux visas et autres documents.

GESTION DES FONDS ET RAPPORTS

La responsabilité de gérer l'enveloppe octroyée par le PCI incombe à la personne demandeuse. Aucuns fonds additionnels ne seront fournis si les coûts réels dépassent les coûts estimés. Les fonds non dépensés devront être remboursés au CVRRI au plus tard un mois après la visite.

La personne demandeuse et la chercheuse ou le chercheur invité doivent soumettre à RIEX, au plus tard un mois après la visite, un court rapport sur les activités et impacts sur ses propres activités de recherche.

PROCESSUS DE DEMANDE

La demande doit être soumise par le membre du corps professoral de l'Université d'Ottawa qui invite la chercheuse ou le chercheur de l'étranger.

Le dossier de candidature doit inclure les documents suivants :

- le formulaire de demande du PCI accompagné des documents à l'appui, comprenant :
 - une description détaillée des intérêts de recherche de la chercheuse ou du chercheur invité, de son implication dans des projets ou des réseaux de recherche, et de sa complémentarité avec les forces et priorités de la personne demandeuse,
 - une description détaillée des activités prévues, avec leur calendrier d'exécution,
 - un budget, accompagné d'explications et de justifications suffisantes;
- une lettre de recommandation signée par la doyenne ou le doyen ou la vice-doyenne ou le vice-doyen à la recherche de la faculté de la personne demandeuse, décrivant les raisons motivant l'invitation, ainsi que les retombées attendues tant sur les activités de recherche de l'unité que sur la formation étudiante;

- le curriculum vitae (version courte) de la personne demandeuse et de la chercheuse ou du chercheur invité, ainsi que de la doctorante ou du doctorant s'il y a lieu;
- un formulaire de demande de fonds (formulaire RE) dûment rempli et signé dans [eAwards](#).

Le formulaire et toutes les pièces jointes (y compris le formulaire RE dûment signé) doivent être consolidés dans **un seul** fichier PDF, identifié par le nom du programme ainsi que le nom de famille de la personne demandeuse et celui de la chercheuse ou du chercheur invité (p. ex. PCI_2024_NOMpersonnedemandeuse_NOMpersonneinvitée). Le dossier de candidature doit être soumis par courriel à cribaut@uOttawa.ca.

DATES IMPORTANTES

Lancement du PCI :	6 mars 2024
Date limite pour soumettre une demande :	31 mai 2024 avant 17 h, HNE
Annonce des résultats :	mi-août 2024
Date la plus hâtive de début du séjour à Ottawa :	1 septembre 2024
Date la plus tardive de fin de séjour à Ottawa :	31 août 2025
Rapport sur la visite à Ottawa :	Au plus tard un mois après la visite

PROCESSUS DE SÉLECTION

Un comité d'évaluation présidé par la vice-rectrice associée à la promotion et au développement de la recherche analysera les demandes et les classera selon leur respect des critères. Les critères d'évaluation supplémentaires qui s'appliquent au volet facultatif de visite de suivi sont spécifiés pour chaque point applicable suivant les flèches.

Critères d'évaluation	Valeur
Excellence du dossier de la chercheuse ou du chercheur invité (p. ex. publications, citations, monographies, impact des recherches, reconnaissance internationale)	25
Impact sur le développement de nouvelles collaborations, les publications conjointes et le potentiel de financement externe	25
Complémentarité entre les champs de recherche de la chercheuse ou du chercheur invité et ceux de la personne demandeuse; recours à des approches multidisciplinaires pour répondre à des questions de recherche	20
Retombées anticipées sur la formation étudiante et les activités de recherche	20
Justification du budget et niveau de soutien fourni par d'autres sources	5
Alignement avec les axes stratégiques de recherche et les priorités de la faculté ou du département	5

PERSONNE-RESSOURCE

Clotilde Ribaut
 Conseillère Principale, Recherche Internationale
 Recherche internationale et apprentissage expérientiel
cribaut@uottawa.ca

Dernière révision : 5 mars 2024